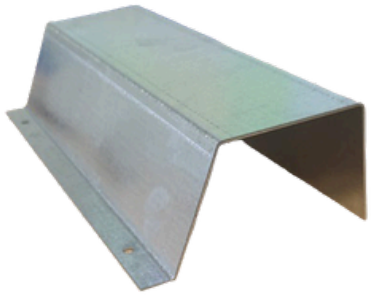
Réf : RDTS1268

Protection métallique pour pièges souris TRAPLINKED



Avantages :

- Protège le piège des chocs
- Renforce la protection du dispositif
- Installation simple sur le tunnel
- Construction métallique résistante

Description

La Protection métallique pour pièges souris TRAPLINKED est un accessoire destiné à renforcer la protection des tunnels souris compatibles.
Fabriquée en acier inoxydable massif, elle se positionne sur le tunnel afin de protéger le dispositif contre les chocs et les sollicitations mécaniques.
Elle est particulièrement adaptée aux installations réalisées dans des zones exposées, où les tunnels peuvent être soumis à des passages fréquents, des manipulations ou des risques d'endommagement.

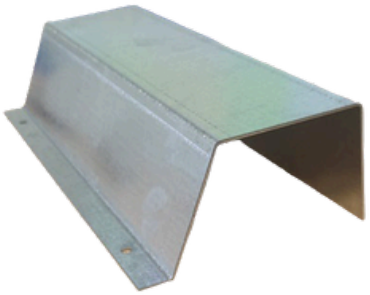
Caractéristique techniques

- Type : protection métallique pour tunnel souris
- Matière : acier galvanisé
- Longueur : 40 cm
- Hauteur totale : 14 cm
- Profondeur : 7 cm
- Fixation : perçages pour vissage optionnel
- Utilisation : protection contre les chocs
- Conditionnement : à l'unité
- Compatibilité : tunnels souris TRAPLINKED
- Marque : TRAPLINKED

Mode d'emploi

1. Positionner la protection métallique autour du tunnel souris compatible.
2. Vérifier que le tunnel est correctement protégé et que ses accès restent libres.
3. Si nécessaire, utiliser les perçages prévus pour fixer la protection par vissage.
4. Vérifier que la fixation ne gêne pas l'ouverture, l'accès ou le fonctionnement du tunnel.
5. Contrôler régulièrement l'état de la protection et de sa fixation.

Protection métallique pour pièges souris TRAPLINKED

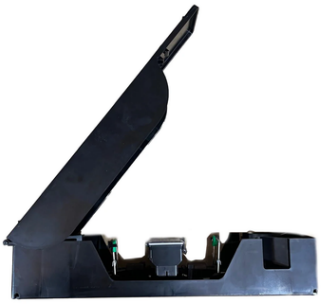


Avantages :

- Protège le piège des chocs
- Renforce la protection du dispositif
- Installation simple sur le tunnel
- Construction métallique résistante

Produits associés

RDTS1257 JERRY 3 Souris TRAPLINKED Speedbreak
RDTS1258 JERRY 3 Souris TRAPLINKED GSG





Mentions légales

Utiliser uniquement avec les tunnels compatibles.
Installer la protection de manière à ne pas gêner l'accès au piège ni son fonctionnement.
Vérifier régulièrement l'état de la protection et de sa fixation.
Remplacer tout élément déformé ou endommagé susceptible de gêner le fonctionnement du dispositif.